11125 - Tricher pour obtenir un visa d’entrée en Amérique

question

Je vais épouser une deuxième femme, s’il plaît à Allah. J’ai demandé un visa de visite pour ma fiancée afin que nous puissions nous marier en Amérique, mais la demande a été rejetée. Le même sort a été réservé à une autre demande que j’ai présentée au nom d’un immigré.. Est-il interdit d’utiliser les pièces d’identité d’une autre personne pour que la fiancée puisse entrer en Amérique ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Je pense qu’il n’est permis ni de tricher ni de mentir dans ces affaires. Après le rejet d’une première demande, il faut en présenter une deuxième dûment justifiée. Quant à l’usage d’une autre identité pour prendre un visa à la place d’une autre personne, nous pensons que cela implique le recours au mensonge et à la dissimulation. Il faut plutôt renouveler la demande jusqu’à ce qu’elle soit satisfaite.